

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 27 juin 2019

Convocation du 21/06/2019

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Excusés : Claude GRENIER, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON,

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 16 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme – Elaboration du Plan Local d'Urbanisme –

Le dossier définitif de l'arrêt-projet a été déposé en Préfecture le 18 juin. Il a été soumis aux Personnes Publiques Associées, aux communes limitrophes et à divers organismes qui en ont fait la demande.

Urbanisme – Carte communale – Modification des possibilités de construction en zone non constructible

Le décret n° 2019-481 du 21/05/2019 du code de l'urbanisme modifie substantiellement, en particulier les projets d'annexes situées en zone non constructible d'une carte communale. Jusqu'à présent, les annexes devaient être refusées lorsqu'elles n'étaient pas contiguës avec le bâtiment principal et qu'elles ne formaient pas avec lui un même ensemble architectural.

Désormais, les articles L461-4 et R461-4 du code de l'urbanisme disposent que "La carte communale délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de (...) **l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant**".

Il s'agit d'une nouveauté qui permet concrètement la création d'annexes sans lien physique avec le bâtiment principal (absence de contiguïté), mais situées sur le même tènement.

Cette notion de proximité n'est cependant pas précisée dans le code. Le service Aménagement Droit des Sols de l'Agglo précise qu'il conviendra d'avoir une appréciation de cette notion en fonction des caractéristiques de chacune des demandes.

Urbanisme – ZA du Biolay

Le maire relate les différents échanges qu'il a eu avec CA3B et une société qui recherche des terrains de 4 à 5 hectares pour implanter des panneaux solaires au sol.

Urbanisme – Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Le maire donne lecture du courrier du CAUE de l'Ain du 7 juin 2019 qui précise que CA3B a adhéré depuis 2017 au CAUE. Avec cette adhésion, l'assemblée de CA3B a également pris la décision de régler la cotisation individuelle de l'ensemble des communes de l'Agglo, commune qui disposent donc désormais toutes du même service de conseil et d'accompagnement.

Projet d'extension de la caserne des pompiers –

Maîtrise d'œuvre – François GUYON : Le contrat a été signé le 25/06/2019.

Elaboration du permis de construire : en cours.

Ecole – Etude sur le changement de la chaudière – Prendre rendez-vous auprès d'exploitants de chaudières.

Pose de 3 stores sur la face Est de la halle –

L'entreprise a commencé la pose des stores vendredi 14 juin, sans les finaliser totalement. A finaliser quelques travaux sur les rideaux face Ouest.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant quant à l'utilisation de ces volets (face Est) puisque le passage des gens se fait des 2 côtés.

CA3B – Schéma d’assainissement – Présentation du rapport de la phase 2 par NALDEO (Julien Robe) le 5 juillet.

Bâtiments communaux – Epicerie – 27 Place publique – DELIBERATION DEL20190627001

Bail du 6 juin 2012 pour 9 années, soit du 29/06/2012 au 28/06/2021

M. Decerle a rencontré le Maire à plusieurs reprises pour lui faire part de ses difficultés dans la gestion de son magasin. Il précise qu’il a mis son fonds en vente et demande préalablement à la commune une aide financière sous la forme d’une gratuité de trois mois de loyer ce qui lui permettra de poursuivre son activité.

Après discussion, le conseil municipal accepte une gratuité de trois mois de loyer sous réserve que M. Decerle donne à la commune l’assurance d’une poursuite normale d’activité et qu’il honore les échéances de ses loyers jusqu’à extinction de son bail.

Ecole – Ecoles numériques – Achat de tablettes

Gérard JANODET commente les devis contradictoires réceptionnés. Après discussion, le devis de DOK PROD de Marboz est validé pour 17 tablettes : 4 080 € TTC.

Subvention d’Etat : 50 % de la dépense.

Conseil d’école du jeudi 6 juin à Domsure

Effectifs rentrée 2019/2020 : 101 élèves

La répartition entre les 5 classes n’est pas connue à ce jour

Beaupont : Mme MALINAS reprendra à temps plein (donc départ de Mme MICHEL).

Ecole / Fortes chaleurs

Canicule – La directrice va faire un mot aux parents pour inviter les familles à ne pas envoyer les enfants en classe les après-midis principalement.

Budget PRINCIPAL – Décision modificative n° 2019-01 – délibération DEL20190627002

Désignation	Diminution	Augmentation
DI 2312/21 222 Bâtiments scolaires/chaudière	3 560.00	
DI 21568/21 256 Autres matériels/panneaux signalisation devant école		1 310.00
2183/21 244 Tablettes numériques		4 500.00
Total des chapitres de recettes d’INV mouvementés par la DM		2 250.00
RI 13 Subvention d’Etat sur tablettes numériques (50 % de la dépense)		2 250.00
Total des chapitres de recettes d’INV mouvementés par la DM		2 250.00

CA3B – Désignation d’un délégué à la protection des données mutualisé – délibération DEL20190627003

Le maire donne lecture du courrier de CA3B du 14/06/2019 proposant un Délégué à la Protection des Données « DPO » mutualisé à l’échelle du territoire de l’Agglo. Cette prestation est gratuite pour les communes.

Après échange, le conseil municipal accepte la désignation de Madame Sylvie VERNOUX.

Voirie départementale – Travaux –

Les travaux de réfection de la couche de roulement de la traversée du village (2nde tranche), reportés selon les souhaits de la commune, sont planifiés pour septembre 2019.

Site internet communal – En relation avec Robin FRERE, développeur.

Gérard JANODET donne le compte-rendu de la réunion du 25 juin.

. Mise à jour du site en cours de finalisation (rafraîchissement, passage de la com-com à l’Agglo...)

. Dans un second temps, refonte et modernisation du site.

Projet de lotissement à Bois Bacchus (contigu au Clos des Greffets) –

Superficie totale non viabilisée appartenant à la commune : 4 200 m² environ

Le maire précise que l’esquisse présentée le 7 juin en mairie par le cabinet ABCD est identique au projet initialement travaillé en 2014 et mis en sommeil pour des raisons budgétaires.

Il précise qu’il y aurait un intérêt à intégrer la parcelle mitoyenne appartenant à l’indivision FERRIER (ZH n° 284 – 12a 34ca).

Après présentation des différentes missions pour réaliser ce lotissement, la discussion s’ouvre sur l’ensemble des coûts : acquisition des terrains, viabilisation... le tout rapporté à une superficie peu importante.

CA3B- Accès aux déchetteries : Accès possible dans l’ensemble des déchetteries de l’Agglo sauf celle de Saint-Trivier-de-Courtes (badge nécessaire).

Festival de musique du 7 juillet à Coligny et aubade de l'Harmonie de Foissiat à Beaupont sous la halle en soirée

Les comités de fleurissement de Beaupont et Domsure assurent l'intendance de la soirée.

Comité des fêtes de Beaupont – Course de tracteurs tondeuses les 21 et 22/09/2019

Le maire a rencontré Clément MOREL, président, et Ludovic JACQUET, en présence de Colette LOMBARD pour une présentation du programme proposé.

Nouveauté : sur 2 jours

- Samedi 21/09 course en semi-nocturne de 19h à 21h suivie d'un concert
- Dimanche course de 14h à 17h

Emprise du secteur STAFF technique : Fermeture de la « *route des Anciens Combattants* » sur un tronçon

Compte-rendu de la réunion exceptionnelle inter-sociétés du 25/04/2019

Colette LOMBARD relate la réunion. 2 associations intègrent l'intersociétés : le comité des fêtes de Domsure et l'association nouvellement créée Comité Cycliste Domsure-Beaupont La Roger Pigeon.

Achat de 2 panneaux d'affichage pour les manifestations associatives à poser à l'entrée Est et Ouest du village : 2 820 € TTC chaque panneau. L'un est financé par le comité des fêtes, l'autre par la douzaine d'associations adhérentes.

Il est décidé également que les utilisateurs privés de la halle auront la possibilité de louer la vaisselle, d'utiliser le lave-vaisselle et d'avoir de l'eau chaude (chauffe-eau).

Pour mémoire, le camion frigo se loue également sur site.

Voirie – Christian MOREL, responsable de la commission, précise que les travaux 2019 sont finalisés. Il regrette toutefois que la tournée de réception des travaux a été faite par CA3B et l'entreprise sans convoquer la commission !

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 26 juillet à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h30.